

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007089400023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU OU ASSAINISSEMENT ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NUITS ST GEORGES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	35
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 877 292,96	G	3 501 228,27	G-A	623 935,31
	Section d'investissement	B	1 230 603,23	H	1 139 831,87	H-B	-90 771,36

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 735 685,41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 017 125,58 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 107 896,19	Q= G+H+I+J	8 393 871,13	=Q-P	4 285 974,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	536 088,00	L	226 060,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	536 088,00	= K+L	226 060,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 877 292,96	= G+I+K	6 236 913,68	3 359 620,72	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 766 691,23	= H+J+L	2 383 017,45	616 326,22	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 643 984,19	= G+H+I+J+K+L	8 619 931,13	3 975 946,94	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	536 088,00	L	226 060,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	225 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 850,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	529 238,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n° 1 - (3)	0,00	0,00
45821	Opération pour compte de tiers n° 1 - (3)	0,00	560,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 667 018,00	981 439,58	63 249,00	0,00	622 329,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	702 175,00	603 104,57	0,00	0,00	99 070,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 560,00	93 643,85	7 730,11	0,00	66 186,04
Total des dépenses de gestion courante		2 536 753,00	1 678 188,00	70 979,11	0,00	787 585,89
66	Charges financières	295 405,00	264 539,84	0,00	0,00	30 865,16
67	Charges exceptionnelles	1 420 409,21	35 057,36	0,00	0,00	1 385 351,85
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 252 567,21	1 977 785,20	70 979,11	0,00	2 203 802,90
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 482 179,26				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	842 893,00	828 528,65			14 364,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 325 072,26	828 528,65			1 496 543,61
TOTAL		6 577 639,47	2 806 313,85	70 979,11	0,00	3 700 346,51
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	13 765,92	0,00	0,00	-13 765,92
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 104 377,96	2 333 812,39	679 319,10	0,00	91 246,47
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	253 850,00	282 668,59	0,00	0,00	-28 818,59
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	50 586,77	0,00	0,00	15 413,23
Total des recettes de gestion courante		3 424 227,96	2 680 833,67	679 319,10	0,00	64 075,19
76	Produits financiers	0,00	1 141,50	0,00	0,00	-1 141,50
77	Produits exceptionnels	259 140,10	11 356,29	0,00	0,00	247 783,81
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 683 368,06	2 693 331,46	679 319,10	0,00	310 717,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	158 586,00	128 577,71			30 008,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		158 586,00	128 577,71			30 008,29
TOTAL		3 841 954,06	2 821 909,17	679 319,10	0,00	340 725,79
Pour information		2 735 685,41				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	34 150,00	892,00	0,00	33 258,00
21	Immobilisations corporelles	518 679,43	104 624,87	6 850,00	407 204,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 354 024,00	394 966,57	529 238,00	4 429 819,43
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 906 853,43	500 483,44	536 088,00	4 870 281,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 205,00	600 982,89	0,00	17 222,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	618 205,00	600 982,89	0,00	17 222,11
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	560,00	559,19	0,00	0,81
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 525 618,43	1 102 025,52	536 088,00	4 887 504,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	158 586,00	128 577,71		30 008,29
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	158 586,00	128 577,71		30 008,29
	TOTAL	6 684 204,43	1 230 603,23	536 088,00	4 917 513,20
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 084 577,00	259 079,00	225 500,00	1 599 998,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 205 069,59	0,00	0,00	1 205 069,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 289 646,59	259 079,00	225 500,00	2 805 067,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 800,00	52 224,22	0,00	-424,22
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	51 800,00	52 224,22	0,00	-424,22
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	560,00	0,00	560,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 342 006,59	311 303,22	226 060,00	2 804 643,37
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 482 179,26			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	842 893,00	828 528,65		14 364,35
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 325 072,26	828 528,65		1 496 543,61
	TOTAL	5 667 078,85	1 139 831,87	226 060,00	4 301 186,98
	Pour information	1 017 125,58			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 044 688,58		1 044 688,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	603 104,57		603 104,57
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	101 373,96		101 373,96
66	Charges financières	264 539,84	0,00	264 539,84
67	Charges exceptionnelles	35 057,36	0,00	35 057,36
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	828 528,65	828 528,65
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 048 764,31	828 528,65	2 877 292,96

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 877 292,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	128 577,71	128 577,71
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 982,89	0,00	600 982,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	892,00	0,00	892,00
21	Immobilisations corporelles (6)	104 624,87	0,00	104 624,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	394 966,57	0,00	394 966,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	559,19	0,00	559,19
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 102 025,52	128 577,71	1 230 603,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 230 603,23
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 765,92		13 765,92
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 013 131,49		3 013 131,49
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	282 668,59		282 668,59
75	Autres produits de gestion courante	50 586,77		50 586,77
76	Produits financiers	1 141,50	0,00	1 141,50
77	Produits exceptionnels	11 356,29	128 577,71	139 934,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 372 650,56	128 577,71	3 501 228,27

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 735 685,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 236 913,68
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	52 224,22	0,00	52 224,22
13	Subventions d'investissement	259 079,00	0,00	259 079,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		828 528,65	828 528,65
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	311 303,22	828 528,65	1 139 831,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 017 125,58
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 156 957,45
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 667 018,00	981 439,58	63 249,00	0,00	622 329,42
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	283 935,00	236 672,27	14 800,00	0,00	32 462,73
6062	Produits de traitement	40 000,00	28 190,40	0,00	0,00	11 809,60
6063	Fournitures entretien et petit équipt	108 780,00	57 114,19	150,00	0,00	51 515,81
6064	Fournitures administratives	700,00	224,63	0,00	0,00	475,37
6066	Carburants	10 500,00	8 051,96	0,00	0,00	2 448,04
6068	Autres matières et fournitures	62 000,00	40 979,91	0,00	0,00	21 020,09
611	Sous-traitance générale	62 430,00	82 636,33	2 370,00	0,00	-22 576,33
6135	Locations mobilières	16 700,00	12 332,92	347,00	0,00	4 020,08
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500,00	648,20	0,00	0,00	-148,20
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	32 430,00	40 468,18	0,00	0,00	-8 038,18
61523	Entretien, réparations réseaux	260 470,00	128 464,35	32 000,00	0,00	100 005,65
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	60 000,00	58 111,78	5 000,00	0,00	-3 111,78
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	14 300,57	0,00	0,00	4 699,43
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	5 158,70	0,00	0,00	10 841,30
6156	Maintenance	48 825,00	41 605,04	0,00	0,00	7 219,96
6161	Multirisques	40 325,00	27 578,82	0,00	0,00	12 746,18
617	Etudes et recherches	111 315,00	83 103,67	0,00	0,00	28 211,33
618	Divers	42 700,00	4 718,50	807,00	0,00	37 174,50
6226	Honoraires	12 700,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	21 500,00	12 904,94	0,00	0,00	8 595,06
6231	Annonces et insertions	5 500,00	2 021,42	0,00	0,00	3 478,58
6236	Catalogues et imprimés	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
6238	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	1 106,88	0,00	0,00	-606,88
6261	Frais d'affranchissement	950,00	675,38	45,00	0,00	229,62
6262	Frais de télécommunications	17 910,00	16 230,10	0,00	0,00	1 679,90
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 015,06	0,00	0,00	-1 015,06
6287	Remboursements de frais	320 563,00	77 880,22	1 897,00	0,00	240 785,78
6288	Autres	63 500,00	-1 517,78	5 833,00	0,00	59 184,78
63512	Taxes foncières	50,00	34,00	0,00	0,00	16,00
63513	Autres impôts locaux	175,00	14,43	0,00	0,00	160,57
6352	Taxes sur chiffre d'affaires non récup	205,00	0,00	0,00	0,00	205,00
6353	Impôts indirects	80,00	211,00	0,00	0,00	-131,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 575,00	0,00	0,00	0,00	1 575,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	503,51	0,00	0,00	-503,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	702 175,00	603 104,57	0,00	0,00	99 070,43
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	440 000,00	510 352,06	0,00	0,00	-70 352,06
6218	Autre personnel extérieur	165 735,00	16 080,19	0,00	0,00	149 654,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	294,20	0,00	0,00	-44,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50,00	145,97	0,00	0,00	-95,97
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	150,00	174,07	0,00	0,00	-24,07
6411	Salaires, appointements, commissions	67 800,00	53 587,66	0,00	0,00	14 212,34
6413	Primes et gratifications	2 500,00	496,82	0,00	0,00	2 003,18
6414	Indemnités et avantages divers	3 800,00	5 573,73	0,00	0,00	-1 773,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 000,00	7 944,75	0,00	0,00	1 055,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 900,00	3 327,24	0,00	0,00	-1 427,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	3 349,04	0,00	0,00	-349,04
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 310,00	0,00	0,00	0,00	6 310,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	900,00	604,35	0,00	0,00	295,65
6475	Médecine du travail, pharmacie	780,00	1 174,49	0,00	0,00	-394,49
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 560,00	93 643,85	7 730,11	0,00	66 186,04
6541	Créances admises en non-valeur	6 050,00	789,27	0,00	0,00	5 260,73

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6542	Créances éteintes	5 000,00	309,73	0,00	0,00	4 690,27
658	Charges diverses de gestion courante	156 510,00	92 544,85	7 730,11	0,00	56 235,04
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 536 753,00	1 678 188,00	70 979,11	0,00	787 585,89
66	Charges financières (b) (5)	295 405,00	264 539,84	0,00	0,00	30 865,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	285 895,00	275 854,30	0,00	0,00	10 040,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-18 109,94	0,00	0,00	18 109,94
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	3 101,71	0,00	0,00	2 898,29
6618	Intérêts des autres dettes	3 510,00	3 293,77	0,00	0,00	216,23
6688	Autre	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 420 409,21	35 057,36	0,00	0,00	1 385 351,85
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	63 757,00	29 846,57	0,00	0,00	33 910,43
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	13 000,00	434,62	0,00	0,00	12 565,38
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 000,00	4 776,17	0,00	0,00	-2 776,17
678	Autres charges exceptionnelles	1 341 652,21	0,00	0,00	0,00	1 341 652,21
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 252 567,21	1 977 785,20	70 979,11	0,00	2 203 802,90
023	Virement à la section d'investissement	1 482 179,26				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	842 893,00	828 528,65			14 364,35
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	842 893,00	828 528,65			14 364,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 325 072,26	828 528,65			1 496 543,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 325 072,26	828 528,65			1 496 543,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 577 639,47	2 806 313,85	70 979,11	0,00	3 700 346,51
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	91 414,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	109 524,04
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-18 109,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	13 765,92	0,00	0,00	-13 765,92
64198	Autres remboursements	0,00	13 765,92	0,00	0,00	-13 765,92
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 104 377,96	2 333 812,39	679 319,10	0,00	91 246,47
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	204,00	0,00	0,00	-204,00
704	Travaux	412 140,00	224 024,11	0,00	0,00	188 115,89
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 076 120,96	1 897 834,46	270 700,00	0,00	-92 413,50
7062	Redevances assainissement non collectif	25 380,00	15 203,00	42 644,00	0,00	-32 467,00
7064	Locations de compteurs	80 000,00	89 423,42	0,00	0,00	-9 423,42
7068	Autres prestations de services	304 860,00	96 121,50	346 566,00	0,00	-137 827,50
7084	Mise à disposition de personnel facturée	154 500,00	11 067,37	0,00	0,00	143 432,63
7087	Remboursement de frais	51 377,00	-65,47	19 409,10	0,00	32 033,37
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	253 850,00	282 668,59	0,00	0,00	-28 818,59
741	Primes d'épuration	242 000,00	271 933,59	0,00	0,00	-29 933,59
748	Autres subventions d'exploitation	11 850,00	10 735,00	0,00	0,00	1 115,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	50 586,77	0,00	0,00	15 413,23
7588	Autres	66 000,00	50 586,77	0,00	0,00	15 413,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 424 227,96	2 680 833,67	679 319,10	0,00	64 075,19
76	Produits financiers (b)	0,00	1 141,50	0,00	0,00	-1 141,50
761	Produits de participations	0,00	1 141,50	0,00	0,00	-1 141,50
77	Produits exceptionnels (c)	259 140,10	11 356,29	0,00	0,00	247 783,81
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 790,00	0,96	0,00	0,00	1 789,04
775	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00	8 500,00	0,00	0,00	-1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	249 850,10	2 855,33	0,00	0,00	246 994,77
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 683 368,06	2 693 331,46	679 319,10	0,00	310 717,50
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	158 586,00	128 577,71			30 008,29
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00			30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	128 586,00	128 577,71			8,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		158 586,00	128 577,71			30 008,29
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 841 954,06	2 821 909,17	679 319,10	0,00	340 725,79
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 735 685,41				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	34 150,00	892,00	0,00	33 258,00
2031	Frais d'études	22 150,00	0,00	0,00	22 150,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	892,00	0,00	11 108,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	518 679,43	104 624,87	6 850,00	407 204,56
21311	Bâtiments d'exploitation	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	25 800,00	3 974,87	0,00	21 825,13
21532	Réseaux d'assainissement	426 174,43	66 659,20	6 850,00	352 665,23
2154	Matériel industriel	41 120,00	17 336,80	0,00	23 783,20
21562	Service d'assainissement	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	13 585,00	13 585,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 500,00	3 069,00	0,00	5 431,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 354 024,00	394 966,57	529 238,00	4 429 819,43
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 344 024,00	394 966,57	529 238,00	4 419 819,43
Total des dépenses d'équipement		5 906 853,43	500 483,44	536 088,00	4 870 281,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 205,00	600 982,89	0,00	17 222,11
1641	Emprunts en euros	546 130,00	516 791,85	0,00	29 338,15
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	5 311,96	0,00	-5 311,96
1687	Autres dettes	72 075,00	78 879,08	0,00	-6 804,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		618 205,00	600 982,89	0,00	17 222,11
45811	(4)	560,00	559,19	0,00	0,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		560,00	559,19	0,00	0,81
TOTAL DEPENSES REELLES		6 525 618,43	1 102 025,52	536 088,00	4 887 504,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	158 586,00	128 577,71		30 008,29
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	128 586,00	128 577,71		8,29
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	59 388,00	59 386,76		1,24
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	98,00	98,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	69 100,00	69 092,95		7,05
	Charges transférées	30 000,00	0,00		30 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		158 586,00	128 577,71		30 008,29
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 684 204,43	1 230 603,23	536 088,00	4 917 513,20
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 084 577,00	259 079,00	225 500,00	1 599 998,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 825 500,00	0,00	225 500,00	1 600 000,00
1313	Subv. équipt Départements	259 077,00	259 079,00	0,00	-2,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 205 069,59	0,00	0,00	1 205 069,59
1641	Emprunts en euros	1 205 069,59	0,00	0,00	1 205 069,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 289 646,59	259 079,00	225 500,00	2 805 067,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 800,00	52 224,22	0,00	-424,22
1021	Dotation	51 800,00	52 224,22	0,00	-424,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		51 800,00	52 224,22	0,00	-424,22
45821	(3)	560,00	0,00	560,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		560,00	0,00	560,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 342 006,59	311 303,22	226 060,00	2 804 643,37
021	Virement de la section d'exploitation	1 482 179,26			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	842 893,00	828 528,65		14 364,35
28031	Frais d'études	2 140,00	2 140,11		-0,11
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	73 200,00	80 103,58		-6 903,58
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	53 475,00	53 469,39		5,61
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 448,00	8 447,23		0,77
28138	Aménagement Autres constructions	260,00	0,00		260,00
28151	Installations complexes spécialisées	47,00	46,65		0,35
281532	Réseaux d'assainissement	443 877,00	394 067,06		49 809,94
28154	Matériel industriel	38 598,00	41 620,88		-3 022,88
281562	Service d'assainissement	0,00	369,00		-369,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	219,00		-219,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	147,00	146,27		0,73
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	6 023,00	6 023,63		-0,63
281738	Autres constructions (mise à dispo)	40,00	38,63		1,37
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	151 752,00	166 149,74		-14 397,74
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	49 085,00	49 082,36		2,64
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	7 965,00	7 962,02		2,98
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	51,00	50,56		0,44
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	1 883,00	1 882,28		0,72
28182	Matériel de transport	4 662,00	5 864,00		-1 202,00
28183	Matériel de bureau et informatique	400,00	1 453,17		-1 053,17
28184	Mobilier	0,00	133,22		-133,22
28188	Autres	560,00	560,60		-0,60
282311	Bâtiments d'exploitation (affectation)	0,00	8 419,27		-8 419,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 325 072,26	828 528,65		1 496 543,61
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 325 072,26	828 528,65		1 496 543,61

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 667 078,85	1 139 831,87	226 060,00	4 301 186,98
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 017 125,58			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	21/01/2016	300 000,00	300 000,00	1 573,93	300 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	300 000,00	1 573,93	300 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 267 877,31									
1641 Emprunts en euros (total)					10 267 877,31									
	CAISSE D EPARGNE	25/03/2003	2003-03-25	25/03/2003	152 449,00	F		3,160	3,160		T	P		A-1
	CREDIT AGRICOLE	14/10/2009	2010-01-02	06/04/2010	550 000,00	F		4,350	4,350		T	P		A-1
00001137436	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	2006-12-20	01/06/2007	160 000,00	F		3,770	3,770		S	P		A-1
000015001161	CREDIT AGRICOLE	14/09/2010	2010-09-19	16/02/2011	500 000,00	F		2,550	2,550		T	C		A-1
00001501156	CREDIT AGRICOLE	14/09/2010	2010-09-19	16/02/2011	475 000,00	F		2,550	2,550		T	C		A-1
00001501162	CREDIT AGRICOLE	14/09/2010	2010-09-19	16/02/2011	463 000,00	F		2,550	2,550		T	C		A-1
0255460	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	27/09/2007	2007-09-27	01/02/2008	177 131,53	F		4,770	4,770		T	C		A-1
161499	CREDIT MUTUEL	01/08/2014	2014-11-28	28/02/2015	500 000,00	R		1,830	1,830		T	P		A-1
1736371	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	01/09/2014	2014-09-15	15/12/2014	1 931 000,00	F		3,100	3,100		T	P		A-1
200 721 02	CREDIT MUTUEL	25/08/2006	2006-08-25	31/01/2007	500 000,00	F		3,870	3,870		T	P		A-1
20072111-02513	CREDIT MUTUEL	23/08/2007	2007-08-31	30/11/2007	400 000,00	F		4,300	4,300		T	P		A-1
228080	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	15/07/2002	2002-07-15	01/06/2003	387 017,72	F		3,720	3,720		T	P		A-1
3252737	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE	03/07/2007	2007-07-12	25/10/2007	1 500 000,00	F		4,280	4,280		T	P		A-1
605691 004 04	CREDIT MUTUEL	31/08/2004	2004-08-31	31/08/2004	30 000,00	F		1,000	1,000		T	P		A-1
841668	CREDIT AGRICOLE	16/12/2003	2003-12-16	05/03/2004	94 402,85	F		4,590	4,590		S	P		A-1
CONVENTION 20060836	AGENCE DE L EAU RMC	03/05/2006	2006-11-16	16/11/2007	246 999,00	F		0,000	0,000		A	P		A-1
MIN260934EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	08/07/2008	2008-07-08	01/01/2009	2 120 000,00	F		5,380	5,380		X	P		A-1
MIN513139EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	18/07/2002	2002-07-24	01/04/2003	80 877,21	F		4,900	4,900		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					398 788,99									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					398 788,99									
160 - 49873301 - 002	CC GEVREY NSG BUDGET PRINCIPAL		2016-12-01	01/01/2017	60 000,00	F		0,000	0,000		A	P		A-1
160 49873301 002	CREDIT MUTUEL	15/12/2004	2005-01-01	31/03/2005	294,00	F		3,760	3,760		A	P		A-1
160 49873301 002	CREDIT MUTUEL	15/12/2004	2004-12-15	31/03/2005	3 180,00	F		4,200	4,200		A	P		A-1
AVENANT 07088535	CC GEVREY NSG BUDGET PRINCIPAL	12/01/2016	2016-01-12	14/02/2016	187 435,59	F		1,900	1,900		T	P		A-1
CONVENTION N°03.1658	AGENCE DE L EAU	18/09/2006	2005-01-15	16/10/2007	79 679,40	F		0,000	0,000		A	P		A-1
CONVENTION N°04.2093	AGENCE DE L EAU	07/10/2004	2006-03-15	15/03/2008	68 200,00	F		0,000	0,000		A	P		A-1
Total général					10 666 666,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 677 220,41					516 791,85	275 854,30	0,00	90 804,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 677 220,41					516 791,85	275 854,30	0,00	90 804,30
		0,00	A-1	0,00	1,00			0,000	12 842,76	254,72	0,00	0,00
		0,00	A-1	390 002,14	13,00			0,000	23 673,82	17 841,80	0,00	3 894,81
00001137436		0,00	A-1	121 822,89	19,00			0,000	4 235,69	4 692,99	0,00	759,07
000015001161		0,00	A-1	111 111,08	2,00			0,000	55 555,56	3 718,75	0,00	346,29
00001501156		0,00	A-1	105 555,68	2,00			0,000	52 777,76	3 532,82	0,00	328,98
00001501162		0,00	A-1	102 888,92	2,00			0,000	51 444,44	3 443,58	0,00	320,67
0255460		0,00	A-1	93 638,02	7,00			0,000	10 301,79	4 839,52	0,00	2 928,05
161499		0,00	A-1	436 387,12	17,00			0,000	21 460,44	7 853,23	0,00	667,18
1736371		0,00	A-1	1 828 729,73	17,00			0,000	82 130,30	58 194,02	0,00	2 358,29
200 721 02		0,00	A-1	272 687,60	9,00			0,000	24 868,32	11 157,40	0,00	1 729,51
20072111-02513		0,00	A-1	237 253,45	10,00			0,000	19 198,06	10 720,62	0,00	0,00
228080		0,00	A-1	12 014,73	0,00			0,000	34 066,23	1 130,32	0,00	0,00
3252737		0,00	A-1	1 224 816,48	20,00			0,000	38 725,24	53 463,56	0,00	9 465,11
605691 004 04		0,00	A-1	3 867,76	2,00			0,000	2 452,98	216,34	0,00	13,75
841668		0,00	A-1	7 797,41	1,00			0,000	7 449,38	572,82	0,00	57,16
CONVENTION 20060836		0,00	A-1	24 699,90	1,00			0,000	24 699,90	0,00	0,00	0,00
MIN260934EUR		0,00	A-1	1 701 986,72	21,00			0,000	43 326,10	93 897,83	0,00	67 912,11
MIN513139EUR		0,00	A-1	1 960,78	0,00			0,000	7 583,08	323,98	0,00	23,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		185 932,57					84 191,04	3 293,77	0,00	417,08
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		185 932,57					84 191,04	3 293,77	0,00	417,08
160 - 49873301 - 002		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	60 000,00	0,00	0,00	0,00
160 49873301 002		0,00	A-1	49,46	3,00			0,000	22,99	3,04	0,00	1,38
AVENANT 07088535		0,00	A-1	553,18	2,00			0,000	248,68	32,86	0,00	17,35
CONVENTION N°03.1658		0,00	A-1	164 082,09	13,00			0,000	11 787,41	3 257,87	0,00	398,35
CONVENTION N°04.2093		0,00	A-1	21 247,84	3,00			0,000	5 311,96	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	0,00	-1,00			0,000	6 820,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 863 152,98					600 982,89	279 148,07	0,00	91 221,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 863 152,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	04/02/1584

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Bâtiments Génie civil	30	24/02/2005
	Canalisations	30	24/02/2005
	Matriel électronique	10	24/02/2005
	Mobilier Matériel de bureau	10	24/02/2005
	Matériel industriel et laboratoire	10	24/02/2005
	Informatique	3	24/02/2005
	Véhicules Matériel de transport	8	24/02/2005
	Etudes	5	09/02/2017
	Logiciel	2	09/02/2017
	Véhicule Camion Véhicule industrie	8	09/02/2017
	Matériel informatique	3	09/02/2017
	Matériel de bureau	3	09/02/2017
	Mobilier	10	09/02/2017
	Matériel industriel, spécifique <3000 ?	5	09/02/2017
	Plantation	15	09/02/2017
	Aménagement de terrain	15	09/02/2017
	Electrique, électronique, matériel et installation	15	09/02/2017
	Réseaux, poste de relevage	40	09/02/2017
	Bâtiments légers	15	09/02/2017
	Bâtiments d'exploitation, Construction, agencement,	30	09/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		746 791,00	729 560,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		618 205,00	600 982,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	546 130,00	516 791,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	5 311,96
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	72 075,00	78 879,08
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		128 586,00	128 577,71
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	128 586,00	128 577,71
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	729 560,60	536 088,00	0,00	1 265 648,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 325 072,26	III 828 528,65
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 325 072,26	828 528,65
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	2 140,00	2 140,11
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	280,00	280,00
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	73 200,00	80 103,58
281351	<i>Aménagement Bâtiments d'exploitation</i>	53 475,00	53 469,39
281355	<i>Aménagement Bâtiments administratifs</i>	8 448,00	8 447,23
28138	<i>Aménagement Autres constructions</i>	260,00	0,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	47,00	46,65
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	443 877,00	394 067,06
28154	<i>Matériel industriel</i>	38 598,00	41 620,88
281562	<i>Service d'assainissement</i>	0,00	369,00
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	0,00	219,00
281721	<i>Terrains nus (mise à disposition)</i>	147,00	146,27
2817311	<i>Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)</i>	6 023,00	6 023,63
281738	<i>Autres constructions (mise à dispo)</i>	40,00	38,63
2817532	<i>Réseaux d'assainissement (mad)</i>	151 752,00	166 149,74
281754	<i>Matériel industriel (mise à disposition)</i>	49 085,00	49 082,36
281757	<i>Aménagement matériel industriel (mad)</i>	7 965,00	7 962,02
281783	<i>Matériel bureau et info (mise à dispo)</i>	51,00	50,56
281788	<i>Autres immos corpo (mise à disposition)</i>	1 883,00	1 882,28
28182	<i>Matériel de transport</i>	4 662,00	5 864,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	400,00	1 453,17
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	133,22
28188	<i>Autres</i>	560,00	560,60
282311	<i>Bâtiments d'exploitation (affectation)</i>	0,00	8 419,27
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 482 179,26	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	828 528,65	226 060,00	1 017 125,58	0,00	2 071 714,23

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 265 648,60
Ressources propres disponibles	IV	2 071 714,23
Solde	V = IV - II (3)	806 065,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458		Intitulé de l'opération : Operations de mandats				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 programme 2018 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	8 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de droit privé	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1 Contrat aidé Emploi d'Avenir	C	TECH	346	0,00	3-a°	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ensemble d upersonel	C	0	526 432,25
TOTAL GENERAL	C	0	526 432,25

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .